



Garde enfant suite covid mais garde alternée

Par Caro

Bonjour,

je suis divorcée avec 2 enfants de moins de 16 ans en garde alternée une semaine sur deux.

Je travaille dans le secteur bancaire et depuis le confinement, je continue à me rendre à mon travail puisque le télétravail n'est pas prévu (manque d'ordinateur portable).

Cette semaine je ne travaille pas car je garde mes enfants jusqu'à vendredi inclus. Travaillant habituellement du mardi au samedi, je comptais retourner travailler samedi mais mon employeur me demande de prolonger mes jours enfants... il me demande de lui envoyer un mail dans ce sens ? Est-ce normal ? Dois-je quand même malgré tout me présenter au travail samedi ?

Merci d'avance de votre aide.